



VIOLENCES CONJUGALES

NE RESTEZ PAS SEULE EN PERIODE DE CONFINEMENT

Ce contexte sanitaire constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Il est important de rappeler que l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences :

- Appeler le 39 19 : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h
- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable : [ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)
- **Alerte en pharmacie** : les personnes victimes ont également la possibilité de se signaler, à tout moment et sans attestation, auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre.
- Application APP-ELLES qui permet de s'informer, d'alerter et de contacter discrètement ses proches, les secours, les associations ou tout autre interlocuteur de son choix



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les associations du département pour vous aider, poursuivent leurs missions par téléphone et e mail. L'accueil physique est possible sur RDV

Référente départementale violences conjugales

Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détreesses (ASLD)

49 rue Dumont d'Urville 41000 Blois

02 54 42 91 71/06 75 43 40 05

referentviolences@asld41.com

du lundi au vendredi de 10h à 16h

CIDFF de Loir-et-Cher

10 Allée Jean Amrouche 41000 Blois

02 54 42 17 39

cidff41@orange.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h00 à 17h

**RDV possibles à Romorantin, Vendôme
et Salbris**

Le Planning Familial

28 rue des Ecoles – 41000 BLOIS

02 54 74 33 41

asso@leplanningfamilial41.com

du lundi au vendredi en journée

France Victimes 41

Maison de l'Europe

3 Place Bernard Lorjou 41000 Blois

02 54 33 39 63

francevictimes41@orange.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Collectif Droits des Femmes 41

18 rue Dorgelès 41000 BLOIS

07 88 75 10 94

collectifdroitsdesfemmes41@gmail.com

Tous les jours

Femmes Solidaires à Vendôme

07 66 22 33 82

femmes.solidaires41@outlook.fr

+ page facebook

Tous les jours

Votre MDSCS, CCAS/CIAS et MISSION LOCALE continuent de recevoir leur public, appelez-les avant de vous déplacer.

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit assure ses permanences (www.cdad41.org): accueil physique des usagers et accueil téléphonique et par mail aux adresses suivantes

-La Maison de justice et du droit de Blois : 3 place Bernard Lorjou, 41 000 Blois ; 02 54 45 16 16 ; mjd-blois@justice.fr

- Le Point d'accès au droit de Romorantin-Lanthenay : Place du Château (à côté de la sous-préfecture), 41 200 Romorantin-Lanthenay ; 02 54 96 97 85 ; pad.romo@orange.fr

- Le point d'accès au droit de Vendôme : 37 avenue Georges Clémenceau, 41 100 Vendôme ; 02 54 86 47 77 ; pad@territoiresvendomois.fr